

Pour citer cet article :

***, 2020, « La paradigmatique : statut des catégories », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>

DOI ; <https://nakala.fr/10.34847/nkl.cdf11f34>

1. PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES.

• Catégorie.

Ce terme est utilisé en grammaire avec deux sens différents. Tantôt il sert à désigner des traits morphologiques et/ou sémantiques qui sont les attributs de certaines espèces de mots ; on parle alors, p. ex., de la catégorie du nombre, du genre, de l'aspect, du cas... Tantôt, il est synonyme de *classe de mots*, ou de *partie du discours* (*part of speech*, *POS*). C'est en ce sens, plus commun, que nous l'employons ici.

• Paradigme.

Ce terme est issu du gr. παράδειγμα (modèle, exemple) utilisé par les grammairiens anciens pour nommer les modèles de conjugaison et de déclinaison (c'est encore ainsi que le définit Littré en 1878). Les linguistes du début du XXe siècle l'ont mis en usage avec un sens plus large, pour désigner « toute classe d'éléments linguistiques, quel que soit le principe qui amène à réunir ces unités ». [Ducrot & Schaeffer 1995 : 270]. D'où l'emploi du terme de *paradigmatique* pour désigner la structure classificatoire de la langue, l'ensemble des paradigmes dont elle se compose. Nous en usons ainsi dans cette notice¹.

¹ L'adjectif *paradigmatique* s'emploie aussi, dans une acception plus « technique », pour caractériser un certain type de relations entre unités.

On admet généralement, depuis Saussure [1916 : 170 sq.], qu'une unité linguistique en usage est le terme de deux sortes de rapports. D'une part, elle noue avec ses voisines dans la chaîne parlée des relations combinatoires *in praesentia*, ou relations *syntagmatiques*. D'autre part, elle entretient avec d'autres unités qui auraient pu être énoncées à sa place un faisceau d'équivalences et de différences qui constituent sa valeur oppositive dans le système de la langue. Ces relations *in absentia* ont été d'abord appelées *associatives*, puis, parce qu'elles sont, dans la perspective structuraliste, à la base du classement des unités, elles ont été bientôt renommées *paradigmatiques*.

Il s'ensuit que dans l'usage des syntacticiens, le terme de *paradigme* désigne plus particulièrement des ensembles d'unités susceptibles d'entrer en opposition dans une place donnée à l'intérieur d'une construction, c'est-à-dire d'y être substituées l'une à l'autre avec une différence de sens

2. STATUT DES CATÉGORIES DANS L'EGF.

Il ne s'agit pas ici de débattre des critères sur lesquels doit être fondée la définition des catégories grammaticales (ils sont à expliciter dans chaque notice), mais simplement de préciser la place que nous attribuons dans la description de la langue à la dimension paradigmatique, c'est-à-dire à la taxinomie des unités. Les grammaires du français, des plus anciennes aux plus récentes, suivent pratiquement toutes le même plan : la matière y est classiquement divisée selon les parties du discours traditionnelles, « catégories élémentaires nécessaires à la syntaxe de la phrase » [Le Goffic 1993 : 20], dont l'inventaire est posé d'entrée de jeu. C'est là le signe que dans ces grammaires, l'appareil classificatoire est considéré comme premier, la façon de décrire la combinatoire syntagmatique découlant d'une catégorisation des unités admise a priori. Le plan envisagé pour l'EGF résulte d'une approche inverse. Ses divisions principales reposent sur des critères d'ordre syntagmatique (types de relations combinatoires), et le tableau des catégories grammaticales n'y vient qu'en dernier lieu (section 5). Les motivations de ce choix sont principalement les suivantes.

2.1. Critique des catégories usuelles.

2.1.1. Le jeu des catégories grammaticales communément utilisé de nos jours remonte pour l'essentiel à Donat (*ca* 350) :

Partes orationis sunt octo : Nomen, Pronomen, Verbum, Adverbium, Participium, Coniunctio, Praepositio & Interjectio. Ex his duae sunt principales partes orationis : nomen & verbum. Latini articulum non adnumerant. [Donat, *Ars major*]

Les parties du discours sont au nombre de huit : le Nom, le Pronom, le Verbe, l'Adverbe, le Participe, la Conjonction, la Préposition, et l'Interjection. Il y a deux parties du discours principales : le Nom et le Verbe. En latin, l'Article n'entre pas en ligne de compte.

Quelques catégories y ont été ajoutées au fil du temps : les Adjectifs ont été séparés des Noms au cours du 18^e siècle, et les Déterminants des Adjectifs dans les années 1970. Plus récemment, une classe des *Présentatifs* {*c'est, il y a, voilà*} est apparue dans les grammaires scolaires, et l'élargissement du domaine grammatical au-delà de la phrase a entraîné l'invention de nouvelles rubriques comme celles des *Connecteurs* ou des *Marqueurs discursifs*,

2.1.2. Ce système de classement a été maintes fois dénoncé comme inadéquat. Beaucoup de linguistes (et non des moindres : Jespersen, Hjelmslev, Martinet, Brunot, Tesnière...) ont exprimé envers les parties du discours traditionnelles des critiques sévères, voire des condamnations sans appel :

Vicieuse à la base, cette classification est inconséquente à l'usage [Tesnière 1969 : 52].

Une partie du discours est si mal définie que l'on peut, à la rigueur, tout y faire rentrer [Hjelmslev 1928 : 66, cité par Lagarde 1988 : 98]

Les parties du discours ont fait leur temps. C'est une scolastique qui doit à son tour disparaître [Brunot 1920 : 166, *ibid.*].

La classification conventionnelle des mots en « parties du discours » n'est qu'une approximation vague et hésitante de ce qui devrait être un inventaire logiquement élaboré des produits de l'expérience. [Sapir 1970 : 140, cité par Colombat et Lahaussais 2019 : 45]

De fait, cette paradigmatique présente de sérieux inconvénients.

2.1.2.1. Ses classes sont définies sur la base de prototypes, mais on range aussi dans chacune d'elles des spécimens qui s'écartent du prototype par l'absence de certaines propriétés caractéristiques, ce qui en fait des collections d'éléments disparates. La palme revient à la catégorie des adverbes, souvent qualifiée de « classe poubelle » [Chervel 1977 : 251] ou de « fourre-tout » [Guimier 1996 : 1], parce qu'elle rassemble des mots dont les comportements syntaxiques sont totalement différents (*ici, très, ne, comment, peut-être...*). Mais il en va peu ou prou de même pour toutes les autres parties du discours.

- La catégorie 'Verbe' p. ex. n'a rien d'homogène [Blanche-Benveniste 2010 : 122 ; Blanche-Benveniste & Willems 2007]. Elle héberge à la fois des auxiliaires de participe (*être, avoir*), des auxiliaires d'infinitif (*pouvoir, falloir*), des recteurs faibles (*penser, croire*), des verbes copules (*être, sembler*), des recteurs pleins, subjectaux (*lire*) ou impersonnels (*pleuvoir*), défectifs (*traire, paître, voilà*) ou non... Même la propriété morphologique d'être variable en temps-aspect-mode et en personne n'est pas commune à tous, vu l'existence de spécimens inconjugables (*voici, voilà* [Moignet 1974]) ou en train de le devenir (*c'est, il y a* auxiliaires de dispositifs [Blanche-Benveniste 2001 : 91]).

- La classe des 'Pronoms' rassemble elle aussi des unités qui n'ont distributionnellement aucun point commun : syntagmes nominaux (*moi, celui-ci...*), quantifieurs (*chacun, tous...*), indices clitiques (*je, on, y...*), éléments dépourvus de toute fonction argumentale (*il* impersonnel, *se* opérateur de diathèse [Creissels 2007]).

L'hétérogénéité intrinsèque de ces catégories a pour conséquence qu'aucune d'entre elles ne peut recevoir de définition précise et consistante qui corresponde à son extension traditionnelle. Si l'on veut opérer avec des classes rigoureusement définies, on est donc conduit à faire « éclater » chaque partie du discours en de multiples catégories plus fines. Et celles-ci ne peuvent pas simplement être tenues pour des sous-classes de celle-là, car elles n'ont pas toujours de caractéristique commune (quelle propriété ou assortiment de propriétés les adverbes partagent-ils tous, et eux seuls ? Il n'y en a visiblement pas).

2.1.2.2. En outre, de nombreuses unités linguistiques s'avèrent plurifonctionnelles, et présentent à l'occasion des emplois caractéristiques de plusieurs parties du discours, ce qui se traduit dans les grammaires par la nécessité de recourir à des « soupapes de sécurité baptisées 'changements de classe' » [Wilmet 1998² : 43], du genre :

- infinitifs substantivés : *l'être et le paraître...*
- adjectifs substantivés : *le sage, du nouveau...*
- substantifs employés adjectivement : *une robe mauve, la couleur marron...*
- adverbes substantivés : *demain est un autre jour...*
- adjectifs servant d'adverbes : *voter utile, tourner court...*
- adverbes servant d'adjectifs : *un type bien, ce mec est trop...* [ibid.]

Cette versatilité catégorielle a pour conséquence de rendre arbitraire ou indécidable le classement de beaucoup d'éléments. Ainsi, *pour* est traditionnellement rangé parmi les prépositions, et *aussitôt* parmi les adverbes (voir dictionnaires : *TLF, Robert, Acad...*) Mais ces morphèmes peuvent tous deux être construits avec un SN complément aussi bien que sans complément :

- | | | |
|-----|------------------------|---|
| (1) | c'est fait pour le fun | je reviendrai aussitôt son départ [web] |
| (2) | c'est fait pour | je reviendrai aussitôt |

Faut-il alors, au vu de (1), classer *aussitôt* avec *pour* parmi les prépositions, ou bien au contraire, en vertu de (2), classer *pour* avec *aussitôt* parmi les adverbes ? Ou bien encore considérer que ces morphèmes appartiennent à la fois à l'une et l'autre classe (= sont éléments d'une classe tierce constituée par leur intersection) ? Le choix entre ces trois solutions dépend du poids que l'on attribuera aux diverses propriétés observées, et faute de critères qui s'imposent pour en décider, chacune des solutions envisageables risque d'être une mauvaise généralisation. Mais toutes équivalent néanmoins à remettre en cause le classement traditionnel.

2.1.2.3. Les catégories d'invention récente encourent les mêmes reproches. La notion de *connecteur*, d'après les définitions qui en sont données, recouvre une collection d'unités syntaxiques disparates, rassemblées sur la base d'une propriété sémantique éminemment vague :

Ce sont des conjonctions, des locutions adverbiales, des adverbes ou des interjections dont la fonction est de signifier une relation (d'où le terme de connecteur), relation qui s'établit entre des entités linguistiques ou contextuelles. [Rossari 2000 : 8]

Un connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes, locutions adverbiales), qui :

- a) articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques ;
- b) donne des instructions sur la manière de relier ces unités ;
- c) impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence. [Moeschler 2002 : 266]

Et la notion de *marqueur discursif* est toujours en attente d'une définition distinctive [Johnsen 2019 : 277]. Cela vaut à ces (pseudo-)catégories aussi la qualification récurrente de « fourre-tout » [Nølke 1993 : 133 ; Kerbrat-Orecchioni 2005 : 49].

2.1.3. Des objections sérieuses peuvent donc être opposées à la paradigmatique en usage. La prudence voudrait qu'on ne présuppose pas aveuglément la validité des parties du discours ancestrales, ni a fortiori leur validité universelle :

Il n'y a pas de « parties du discours » qui préexistent de toute éternité et sont valables pour toute langue. [Martinet 1985 : 108]

Or, la plupart des linguistes continuent malgré tout d'en user comme si c'était le cas. Non seulement ceux qui restent convaincus de « la solidité de ces distinctions catégorielles héritées de notre tradition grammaticale, au moins pour ce qui concerne nos langues indo-européennes » [Abeillé, Delaveau & Godard 2007], mais aussi ceux qui sont conscients des défauts de ce système de classement.

Accepter sans les rediscuter les données traditionnelles [...] est la position la plus fréquente, que l'on trouve non seulement dans la plupart des manuels et ouvrages de référence (notamment les dictionnaires), mais encore chez nombre de linguistes [...]. Loin d'être l'apanage des grammairiens traditionalistes, cette attitude se retrouve chez des linguistes qu'on ne saurait suspecter de conservatisme. Le discours établit donc la faiblesse de la théorie traditionnelle des parties du discours, alors que les pratiques manifestent sa force. [Lagarde 1988 : 103]

Ce paradoxe, souvent dénoncé, demande explication. Il tient à au moins deux raisons, l'une d'ordre pratique, l'autre d'ordre méthodologique.

2.2. Métalangages de désignation vs de modélisation.

Les catégories traditionnelles bénéficient (ou du moins ont bénéficié jusqu'à présent) d'une intense inculcation scolaire. Elles sont même l'essentiel des contenus grammaticaux enseignés à l'école, si bien que la terminologie qui les nomme est devenue un métalangage commun, commode à utiliser à des fins purement référentielles, lorsqu'on veut simplement désigner les mots de la langue sans y attacher d'intention modélisatrice particulière.

Ce métalangage, du reste, n'est pas propre aux linguistes, mais à quasiment toute la communauté parlante. Il est notamment employé au service d'activités techniques diverses (orthographe, imprimerie, documentation, traitement automatique du langage, etc.), qui y trouvent leur commodité et contribuent à l'invétérer. Les parties du discours traditionnelles apparaissent ainsi comme un système de *catégorisations pratiques* en vigueur, fondées sur des « ressemblances de famille », et les grammairiens qui visent à décrire le fonctionnement de la langue se trouvent dans la situation classique d'avoir à remplacer ces catégorisations pratiques usuelles par un système de classement scientifiquement valide, fondé sur des critères décidables et consistants [Berrendonner & [Reichler-]Béguelin 1989 : 107].

Il s'ensuit que dans les notices de l'EGF coexistent inévitablement deux appareils terminologiques. L'un est à base d'étiquettes en usage, employées à des fins purement désignatives ou pour référer à des catégories préétablies sans préjuger de leur validité (ces termes sont parfois, mais non systématiquement, encadrés de guillemets signalant leur statut d'appellations empruntées). L'autre est un ensemble de dénominations, souvent moins usuelles voire néologiques, qui expriment des thèses adoptées par l'auteur de tel ou tel modèle (oppositions ou généralisations proposées comme pertinentes). Il arrive de surcroît qu'un même terme revête les deux valeurs, d'une notice à l'autre voire à l'intérieur de la même notice. C'est pour éclaircir autant que possible ces différences entre *métalangage de désignation* et *métalangage de modélisation* qu'une rubrique terminologique a été incluse dans la plupart des notices. Il appartient cependant au lecteur de déterminer, pour chaque occurrence d'un terme métalinguistique, si elle engage ou non l'adhésion à des thèses concernant la modélisation des faits dénotés.

2.3. Paradigmatique et syntagmatique.

Une typologie des unités de langue consistante, généralisante et empiriquement adéquate ne peut être fondée que sur les propriétés combinatoires de ces unités, c'est-à-dire sur leurs différences de distribution, qui sont le reflet de leurs spécificités tant formelles que sémantiques [Bloomfield 1933 : 175 sq. ; Harris 1951, 1954]. En d'autres termes, le tableau des paradigmes de la langue ne devrait être qu'un produit dérivé d'une analyse des données syntagmatiques, une façon de récapituler, à travers leur projection extensionnelle sur le lexique, les contraintes combinatoires qui se manifestent dans les chaînes parlées. C'est parce que nous attribuons à la paradigmatique ce rôle résumptif que, dans le plan de l'EGF, la section consacrée aux catégories a été placée en dernier lieu (section 5), après l'exposé des structures syntagmatiques dont elles découlent.

L'analyse distributionnelle fait apparaître un réseau de classes, de sous-classes et d'intersections de classes très complexe, beaucoup moins rudimentaire que la liste des parties du discours traditionnelles, ce qui a pour effet de les périmérer. Néanmoins, on ne saurait, par nécessité méthodologique, en faire purement et simplement table rase. Car l'analyse distributionnelle, qui consiste à classer les unités sur la base de leurs environnements syntagmatiques, ne peut être pratiquée efficacement et à grande échelle que si l'on dispose d'un jeu de catégories permettant de décrire ces environnements. Elle requiert donc à titre de préalable sinon un classement général des signes de la langue, du moins l'identification d'un certain nombre de catégories-repères, auxquelles on puisse se référer pour identifier les autres². D'où une situation paradoxale, qui a été souvent dénoncée [Ruwet 1967 : 73 ; Riegel & al. 2009 : 228] : les catégories grammaticales ne peuvent être établies qu'au terme de l'analyse des chaînes parlées, mais l'analyse des chaînes parlées suppose la connaissance préalable des catégories grammaticales. Le problème vient de ce que syntagmatique et paradigmatique sont des réalités duales, deux dimensions de la langue qui se déterminent réciproquement, si bien que la description d'aucune des deux ne peut se faire sans s'appuyer sur l'autre.

Face à cette circularité, la seule démarche possible consiste à prendre pour base de l'analyse syntaxique un jeu de catégories postulées a priori (généralement empruntées aux modèles existants), mais à traiter celles-ci comme des hypothèses révisables ou des outils provisoires, susceptibles de laisser place à une taxinomie plus adéquate et plus fine émergeant de la modélisation. Toute entreprise de description grammaticale comporte ainsi, peu ou prou, une tâche de débrutissage et de perfectionnement des catégories en vigueur avant elle.

Le plan adopté pour l'EGF reflète cette démarche évolutive. Les constructions micro-syntaxiques y sont classées selon les parties du discours majeures (rection par le Verbe / le Nom / l'Adjectif...) qui, en dépit de leurs marges floues, peuvent être provisoirement

² Un exemple de cette façon de procéder est l'*approche pronominale* [Blanche-Benveniste & al. 1987²], qui consiste à prendre comme catégorie-repère primitive celle des pronoms, et à classer ensuite les constituants lexicaux sur la base de leurs cooccurrences et commutations possibles avec ces pronoms.

jugées opératoires, du moins en tant qu'archi-catégories auxquelles on ne demande pas un fort pouvoir discriminant. Mais cette paradigmatique rudimentaire est essentiellement utilisée comme un système de repérage provisoire, sans préjuger de sa validité descriptive ultime, dont il incombe à chaque notice de faire le diagnostic. Quant aux notices consacrées à une catégorie traditionnelle (*Préposition, Nom propre...*), elles ont pour but de proposer un bilan critique évaluant la pertinence de celle-ci.

OUVRAGES CITÉS

Abeillé (A.), Delaveau (A.) & Godard (D.), 2007, « Grande grammaire du français : principes de construction », *RRL*, LII, 4, p. 419–436, București, et en ligne :

https://www.researchgate.net/publication/267683760_La_Grande_Grammaire_du_francais_principes_de_construction

Berrendonner (A.) & [Reichler-]Béguelin (M.-J.), 1989, « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française* n° 81, 99-123.

Blanche-Benveniste (C.), 2001, « Auxiliaires et degrés de verbalité », *Syntaxe et Sémantique* n° 3, 75-97.

Blanche-Benveniste (C.), 2010, *Le Français, Usages de la langue parlée*, Leuven-Paris, Peeters.

Blanche-Benveniste (C.), Deulofeu (J.), Stefanini (J.) & Van den Eynde (K.), 1987², *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, Sela.

Blanche-Benveniste (C.) & Willems (D.), 2007, « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, II-1, 217-254.

Bloomfield (L.), 1933= 1970, *Le Langage*, Paris, Payot

Chervel (A.), 1977, ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.

Colombat (B.) & Lahaussois (A.) (dir.), 2019, *Histoire des parties du discours*, Leuven, Peeters.

Creissels (D.), 2007, « Réflexivisation, transitivité et agent affecté », in *L'énoncé réfléchi*, A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland édés, Rennes, PUR.

Ducrot (O.) & Schaeffer (J.-M.), 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

Guimier (C.), 1996, *Les Adverbes du français, le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys.

Harris (Z.-S.), 1951, *Methods in Structural Linguistics*, Chicago, University of Chicago Press.

Harris (Z.-S.), 1954, « Distributional Structure », *Word* 10 : 2-3, 146-162.

Johnsen (L.-A.), 2019, *La Sous-détermination référentielle et les désignateurs vagues en français contemporain*, Berne, P.Lang.

- Kerbrat-Orecchioni (C.), 2005, *Le Discours en interaction*, Paris, A. Colin.
- Lagarde (J.-P.), 1988, « Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine », *Langages* n° 92, 93-108.
- Le Goffic (P.), 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Martinet (A.), 1985, *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin.
- Moeschler (J.), 2002, « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural », *Cahiers de Linguistique française* n° 24, 265-292.
- Moignet (g.), 1974, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.
- Nølke (H.), 1993, *Le Regard du locuteur I*, Paris, Kimé.
- Riegel (M.), Pellat (J.-C.) & Rioul (R.), 2009, *Grammaire méthodique du français*, 4^e édition, Paris, PUF.
- Rossari (C.), 2000, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, PUN.
- Ruwet (N.), 1967, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon.
- Saussure (F. de), 1916, *Cours de Linguistique générale*, éd. critique par T. De Mauro, 1972, Paris, Payot.
- Tesnière (L.), 1969, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Wilmet (M.), 1998, *Grammaire critique du français*, 2^e édition, Paris-Bruxelles, Hachette-Duculot.